



TERMES DE REFERENCE :

Formation en ligne on GBV, Prise en charge des Femmes Victimes de Violences tunisiennes et migrantes au profit des cheffes de services femmes familles au niveau des régions

<p>Structure/ Organisation</p>	<p>Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance Unité de Gestion du Programme Egalité Femmes-Hommes en Tunisie Fonds des Nations Unies pour la Population Union Européenne</p>
<p>Sujet de la consultation</p>	<p>Formation en Genre, GBV, Procédures Opérationnelles Standards de la prise en charge des FVVs tunisienne et migrantes, et écoute solidaire au profit des prestataires de services des centres de prise en charge pour les FVV et/ou en situation de vulnérabilité appuyés dans le cadre du Programme de Promotion de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes (PPEFH)</p>
<p>Contexte</p>	<p>En juillet 2016, dans le cadre du Programme de Promotion de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes (PPEFH), le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), et l'Union Européenne (UE) ont lancé un appel à propositions visant à renforcer les systèmes de prise en charge des femmes victimes de toutes formes de violences (FVV) et/ou en situation de vulnérabilité en Tunisie dans 6 régions cibles.</p> <p>Suite à cet appel, ont été retenus deux projets de centres d'écoute et de prise en charge multisectorielle et quatre projets de centres offrant une prise en charge multisectorielle incluant l'hébergement d'urgence de femmes victimes de violences.</p> <p>Durant les années 2017 et 2018, outre l'appui technique et financier qui a été assuré par le programme au profit des six centres, un plan de renforcement de capacité des équipes des centres a été mis en œuvre. Suite à cet appui, des besoins spécifiques en termes de renforcement de capacités des centres ont été identifiés.</p> <p>Dans le contexte actuel relatif à la pandémie du COVID-19, on se trouve face à une nouvelle situation d'urgence humanitaire, alors que les ressources affectées à la lutte contre la VBG, tendent à être liées à des initiatives de protection et de stabilisation sur le long terme et celles perpétrées dans le cadre de situations d'urgence sont souvent limitées.</p> <p>A cet égard, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance (MFFE), le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et l'Union Européenne (UE) ont entrepris de mettre en place un plan de renforcement de capacités des professionnelles des centres de prise en charge appuyés dans le cadre du PPEFH pour l'année 2020, prenant en considération leurs besoins spécifiques et les exigences d'une prise en charge conforme aux procédures opérationnelles standards et basé sur l'intégration d'activités d'atténuation du risque de VBG se rapportant à ses imprévus.</p>
<p>Objectif Général</p>	<p>Renforcer les capacités des professionnelles de prise en charge en termes de genre, de VFF d'écoute et de principes fondamentaux et d'approche requise pour la prise en charge de FVVs en conformité avec les procédures opérationnelles standards et le paquet de services essentiels pour les femmes et filles victimes de violences quelles soit tunisienne ou de différentes nationalités.</p>

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> • Les prestataires de services ont la même compréhension des principes fondamentaux de la prise en charge des femmes victimes de violences, leurs capacités sont renforcées en termes de : <ul style="list-style-type: none"> ○ Approche Genre et les VFF, et les évaluations initiales ○ Procédures Opérationnelles standards et principes fondamentaux et prise en charge ○ Droits des migrant.e.s et inclusion des groupes à risques ○ Femmes migrantes victimes de violences et accès à la prise en charge
Tâches et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer une note méthodologique de la session de formation • Elaborer un programme de formation • Elaborer les supports de formation • Proposer les outils et les ressources pour la formation • Proposer des outils d'évaluation des connaissances (post et pré formation pour les participantes) • Assurer une formation en ligne, soit 4 séances de formation de 3h de travail pour chaque groupe (5 groupes) • Elaborer un rapport détaillé de la session
Période et conditions de la consultation	<ul style="list-style-type: none"> • 5 jours de travail ouvrables • Le/la consultant.e retenu.e travaillera en étroite collaboration avec les membres de l'équipe de l'Unité de Gestion du Programme Egalité Femmes-Hommes en Tunisie, MFFE et de l'UNFPA • La formation privilégie les approches interactives propres à la pédagogie des adultes et débouchant sur des réalisations pratiques
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> • Note méthodologique • Programme de la formation • Supports de formation • Rapport de formation
Suivi / monitoring	<p>La supervision et la validation du travail seront assurées par les équipes du MFFE, de l'UNFPA en charge du projet de lutte contre les discriminations et GBV.</p> <p>Le/la consultant.e est tenu.e à une obligation de confidentialité, il/elle ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable.</p>
Qualifications / Expérience	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme en droit, sciences sociales ou autre discipline pertinente - Connaissances approfondies et sensibilité aux droits humains fondamentaux, violences fondées sur le genre et prise en charge des victimes - Connaissance approfondie du paquet essentiel des services de prise en charge pour les femmes victimes de violences. - Expérience confirmée en matière de prise en charge et d'écoute des femmes victimes de violences - Expérience confirmée en animation de formations, de sessions de sensibilisation, et d'activités de plaidoyer sur la thématique proposée basée sur les techniques interactives. - Expérience confirmée en matière des acteurs oeuvrant dans le domaine des migrants est un atout
Soumission de candidature	<p>Les dossiers de candidature CV détaillé et actualisé et note méthodologique doivent être envoyés uniquement par mail à l'adresse suivante : ugp.office@moussawat.tn</p> <p>Objet de l'e-mail de candidature : « Candidature Formation en GBV, Prise en charge des Femmes Victimes de Violences tunisiennes et migrantes_chefes de services dans les régions Nom et Prénom »</p> <p>Date limite pour la soumission des candidatures : 14 septembre 2020 à 14h</p>